



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'UNION AFRICAINE SE FELICITE DE LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DE NON-AGRESSION ET DE COOPERATION ENTRE LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD

**Addis-Abeba, le 11 février 2012:** Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, se félicite de la signature d'un Protocole d'accord de non-agression et de coopération entre le Gouvernement de la République du Soudan (GoS) et le Gouvernement de la République du Soudan du Sud (GoRSS), lors de la réunion du Mécanisme politique et de sécurité conjoint (JPSM) tenue à Addis Abéba, le 10 février 2012. Le JPSM est également convenu de nombre d'autres décisions concernant les relations sécuritaires entre les deux pays et le long de leur frontière commune.

Le Protocole d'accord a été signé par le Général de corps d'armée Mohamed Atta Elmula Abass, Directeur général des Services nationaux de renseignements et de sécurité, au nom du GoS, et le Général de division Thomas Duoth Guet, Directeur général du Bureau des renseignements, au nom du GoRSS, en présence du Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, l'ancien Président Thabo Mbeki.

Le JPSM a été créé en 2011, comme premier mécanisme intergouvernemental entre le Soudan et la République du Soudan du Sud qui venait alors d'accéder à l'indépendance. Se réunissant au niveau ministériel, il traite les questions sécuritaires entre les deux pays, afin de favoriser la confiance et de réduire le risque de voir les problèmes sécuritaires dégénérer en conflit. C'est la deuxième fois que le JPSM se réunit.

Le Protocole d'accord de non-agression et de coopération comporte un engagement des deux Etats à respecter mutuellement leur souveraineté et intégrité territoriale, un engagement à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'autre et un rejet du recours à la force, de même qu'il réaffirme leur attachement à l'égalité, à la promotion de relations mutuellement bénéfiques et à la coexistence pacifique. Dans le contexte de la tension accrue entre les deux pays, le Président de la Commission souligne que la mise en œuvre rapide et intégrale du Protocole d'accord contribuera de manière significative à la promotion de la paix et à la réduction du risque de conflit.

Outre le Protocole d'accord, les deux Etats ont également adopté nombre de mesures visant à réduire la tension le long de leur frontière commune. Ils sont convenus de l'activation immédiate de la Mission conjointe de vérification et de surveillance des frontières (JBVMM),

qui aura pour tâche de surveiller la Zone frontalière démilitarisée sécurisée (SDBZ) entre les deux pays et de mener des enquêtes sur toute allégation de violation par l'une ou l'autre des deux parties. Les deux Etats sont également convenus de mettre en place des mécanismes et procédures d'enquête sur les allégations et contre-allégations de l'une ou l'autre des deux parties dans les zones situées au-delà de leur frontière commune. En outre, ils sont convenus que la prochaine réunion du JPSM se tiendrait à Juba, le 8 mars 2012.

Le Président de la Commission voudrait rappeler que le JPSM n'est pas le seul mécanisme interétatique qui œuvre à réduire la tension entre les deux Etats. Le Comité de surveillance conjoint d'Abyei (AJOC), qui est mandaté pour régler les questions sécuritaires à Abyei, dans le cadre de l'Accord sur les arrangements transitoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, également conclu sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, a tenu trois réunions à ce jour. De concert avec la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA), l'AJOC, dont l'UA est membre, a réussi à désamorcer la tension dans la région d'Abyei. Le Président de la Commission exhorte la communauté internationale à apporter un soutien aux deux Etats, afin de faciliter le retour, à Abyei, des personnes déplacées.

Le Président de la Commission exprime sa gratitude au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, à son Président, l'ancien Président Mbeki, et à ses autres membres, les anciens Présidents Abdulsalami Abubakar et Pierre Buyoya, ainsi qu'à l'équipe qui les appuie, pour leur travail inlassable en vue de la promotion de la paix, de la prospérité et de la viabilité mutuelle entre le Soudan et le Soudan du Sud, et pour leur rôle de facilitation des négociations sur toutes les questions pendantes dans les relations post-sécession entre les deux Etats.

Le Président de la Commission appelle les deux parties à redoubler d'efforts dans le round de négociations qui commence à compter du 12 février 2012, afin de parvenir à un accord sur toutes les questions pendantes. Il appelle également la communauté internationale, qui a apporté un appui significatif aux efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, de continuer à le faire, particulièrement au regard de cette nouvelle phase critique dans les relations entre les deux pays.